



**MINISTÈRE
CHARGÉ DE L'INTELLIGENCE
ARTIFICIELLE
ET DU NUMÉRIQUE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 21 avril 2026

N°596

Aide aux travaux de raccordement à la fibre : une généralisation du dispositif à l'ensemble du territoire

Anne Le Hénauff, ministre déléguée chargée de l'intelligence artificielle et du numérique, en déplacement dans les Hautes-Pyrénées, a annoncé l'extension à l'ensemble du territoire du dispositif d'aide au financement des travaux de raccordement à la fibre.

Cette aide expérimentale a été lancée le **29 septembre 2025**, pour adresser les cas où le **raccordement à faire nécessite des travaux sur la propriété des abonnés**. Initialement limitée aux 3 000 communes concernées à court terme par la fermeture du cuivre, le dispositif est désormais généralisé à toutes les communes du territoire sans exception. Cette décision traduit la volonté de garantir un accès simple et abordable de tous les français à la fibre optique.

Ouvert jusqu'au 31 janvier 2027, ce dispositif s'adresse aux particuliers sous conditions de ressources comme aux très petites entreprises (TPE). Il permet de financer tout ou partie des travaux à réaliser sur leur propriété privée en cas de travaux nécessaires pour être raccordés à la fibre optique (400 euros, 800 euros, 1 200 euros, visant à couvrir l'essentiel des frais).

Géré par l'Agence de services et de paiement, ce dispositif fait l'objet d'une information détaillées [sur son portail](#) ainsi que sur le site www.treshautdebit.gouv.fr.

Dans un département comme les Hautes-Pyrénées, où les réalités géographiques rendent parfois les raccordements plus difficiles, cette généralisation prend tout son sens. D'ici à 2030, les 469 communes du département seront concernées par la fermeture progressive du cuivre, dont 18 ont déjà basculé à fin janvier 2026.

Pour connaître les critères d'éligibilité et en savoir plus sur cette aide, rendez-vous sur www.treshautdebit.gouv.fr.

Pour déposer une demande d'aide si vous êtes concernés, rendez-vous sur : <https://www.asp.gouv.fr/aides/fibre-optique-aide-au-raccordement>.

Anne Le Hénanff, ministre déléguée à l'intelligence artificielle et au numérique : « *Le Gouvernement est pleinement mobilisé pour accompagner chaque utilisateur dans le passage à la fibre, afin que cette transition se fasse simplement, concrètement et sans laisser personne de côté. La généralisation de l'aide aux travaux de raccordement traduit cette ambition : apporter des solutions efficaces aux situations les plus complexes, soutenir les Français qui en ont le plus besoin et renforcer l'égalité entre tous les territoires* ».

Contacts presse :

Cabinet de Anne Le Hénanff : presse@cabinets.numerique.gouv.fr

Direction générale des Entreprises : presse.dge@finances.gouv.fr